

ZÉRO DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

Modernisation de la collecte EN CENTRE-VILLE

LA COLLECTE DES DÉCHETS EN CENTRE-VILLE ÉVOLUE AVEC L'INSTALLATION DE POINTS DE TRI DE PROXIMITÉ

En janvier 2017, la collecte des sacs en porte à porte a laissé place à de nouvelles modalités de collecte. En conteneurs collectifs, colonnes aériennes, ou colonnes enterrées, cette modernisation a été menée à titre expérimental sur la commune de Gonfaron, avec l'aménagement de onze points d'apport volontaire en centre-ville. La réussite de cette opération a conduit la Communauté de communes à l'instaurer progressivement sur les communes du Luc-en-Provence, puis de Pignans et enfin dernièrement sur Puget-Ville. En totalité, ce sont près de quarante points de tri qui ont été aménagés depuis le lancement du programme. Plusieurs raisons ont amené Cœur du Var à

opter pour ce changement de système de collecte. Tout d'abord, les sacs noirs laissés sur la voirie dégradent considérablement l'image de la ville. Les poubelles éventrées, véritable festin pour nos amis les bêtes, ont trop longtemps pollué les rues de nos centres-villes. Il était donc urgent de faire évoluer le service, en optant pour une gestion plus respectueuse de notre cadre de vie et des agents de collecte également. En effet, nombreux sont ceux qui ont été blessés par une aiguille ou par un objet tranchant en ramassant un sac sur la chaussée.

En plus d'améliorer le quotidien de tous, ce nouveau service permet aux personnes qui peuvent difficilement stocker des bacs individuels chez eux de bénéficier d'un service de proximité.

Aujourd'hui, ce système de collecte est effectif sur six communes du territoire. La Communauté de communes s'est fixé l'objectif de le généraliser à l'ensemble des communes du territoire prochainement.



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°12 | MAI 2019 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI
MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

12

Les déchets dans la boucle DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

POURQUOI SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS,
ALORS QUE LES MATIÈRES PREMIÈRES SE
FONT DE PLUS EN PLUS RARES ?

Jusqu'à présent, les déchets avaient un cycle de vie extrêmement court. Les solutions étaient de les enfouir et de les faire disparaître. Depuis une vingtaine d'années, l'objectif est de les traiter proprement pour préserver la planète. L'évolution de la conscience environnementale et, plus récemment, les changements climatiques, la raréfaction et la récente flambée du pétrole et des matières premières ont provoqué un choc montrant que nous avons atteint une limite dans ce mode de consommation.

Une réflexion sur une réduction de l'exploitation des ressources doit être menée. Nous ne pouvons plus nous

contenter de nous débarrasser de nos déchets alors que les matières premières ne sont disponibles qu'en quantités limitées. Face à ces risques, il nous faut inventer, créer et faire évoluer notre façon de produire et de consommer.

Limiter la production des déchets

La prévention des déchets passe donc par un changement de nos habitudes et de nos choix de consommation. Par exemple, pour **réduire les emballages**, nous pouvons acheter des aliments en vrac, cuisiner des produits frais au lieu d'acheter des plats préparés... Nous pouvons aussi **bannir les objets jetables**. Ces dernières années, les produits à usage unique se sont largement répandus, sous prétexte qu'ils sont plus pratiques. Mais les alternatives durables existent : panier ou sac réutilisable pour faire ses courses, gourde d'eau du robinet pour boire, etc. Une autre solution est d'**éviter le gaspillage alimentaire**, grâce à une liste de courses, en gérant mieux son

frigo et en cuisinant les restes alimentaires. **Louer plutôt qu'acheter** : nous achetons souvent des objets que nous n'utilisons que rarement alors qu'il est possible de les louer. Les médiathèques et ludothèques proposent un large choix de médias (DVD, CD, Jeux PC,...), livres et jeux à emprunter. Certains magasins de bricolage ou de jardinage louent des outils. Le leasing de matériel de bureau (photocopieuses, etc.) est une pratique de plus en plus répandue. Enfin, **composter les déchets organiques** : les déchets verts et déchets de cuisine (tontes de gazon, épluchures, marc de café, restes alimentaires, etc.) sont biodégradables. En les compostant, nous les transformons en terreau au lieu d'en faire des déchets.

Donner une seconde vie aux déchets

Vous ne vous servez plus de certains objets ? Donnez-les, plutôt que de les jeter ! S'ils sont encore en état de marche, ils seront récupérés et réutilisés. Il existe plusieurs associations spécialisées dans la récupération d'objets. Donnés aux plus démunis ou revendus à bas prix pour une cause associative, ils trouveront forcément



preneur. A ce titre, Cœur du Var travaille sur la création d'une **ressourcerie sur la commune de Pignans**.

Recycler les matériaux

Emballages, verre, ou même vêtements, tout se trie et se recycle. Le recyclage permet de valoriser les matières premières qui sont contenues dans les déchets. Les récupérer et les réintroduire dans le cycle de production évite de puiser dans les ressources naturelles. Par exemple, le recyclage du verre permet d'économiser 20 % d'énergie et le recyclage de l'aluminium en consomme 25 fois moins.

Bon à savoir

- De nombreux équipements sont à votre disposition pour trier vos matériaux et 4 déchèteries sont aussi à votre service pour recycler vos déchets verts, encombrants et tous les autres déchets qui ne vont pas dans les conteneurs
- Des composteurs à tarif préférentiel vous sont également proposés
- Et, si vous souhaitez savoir ce que deviennent vos déchets triés, vous pouvez visiter le centre de tri du Muy (sur rendez-vous)
- Pour plus d'informations : 04 94 39 44 90 ou rendez-vous sur www.letriacoEUR.fr



(c) Cœur du Var

Je trie mes piles ET BATTERIES USAGÉES

RECYCLEZ VOS PILES ET BATTERIES USAGÉES,
UN GESTE SIMPLE QUI FERA DE VOUS UN ÉCO-
CONSUMMATEUR ACCOMPLI ! AVEC LA SOLUTION
"BATRIBOX" PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ SCRELEC,
VOS PILES ET BATTERIES ONT UNE 2^E VIE.

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics. Créé en 1999, à l'initiative des fabricants d'accumulateurs, de téléphonie et d'électronique grand public, ainsi que des fédérations et des syndicats professionnels, Srelec propose 30 000 points de collecte de piles et de batteries usagées partout en France. L'éco-organisme a pour mission, grâce à sa solution « **Batribox** », de sensibiliser le grand public au bon geste de tri et d'assurer la prise en charge de la collecte et du recyclage.

Pourquoi recycler ?

Recycler les matériaux issus des piles et batteries permet ainsi de préserver les ressources naturelles, l'extraction de matières premières étant particulièrement polluante pour la planète. Le recyclage des piles et batteries favorise également **l'économie circulaire** et **624 emplois** dépendent de cette filière.

Comment trier mes piles et batteries ?

« Batribox » récupère plusieurs piles diffé-

rentes, ainsi que toutes les petites batteries ou accumulateurs portables. Pour savoir quelles piles collecter et trouver le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site **www.batribox.fr**.

Je décide de les trier. Que deviennent-ils ?

Les piles, batteries et accumulateurs portables collectés par Screlec-Batribox sont recyclés dans des **centres de traitement spécialisés** en France. En moyenne, 77% des matériaux contenus dans ces déchets sont aujourd'hui recyclés en centres de traitement. Les piles et les batteries sont composées de matières telles que : le zinc, le manganèse, le nickel, le fer, le plomb... Grâce au recyclage, ces matières sont récupérées et permettent de fabriquer de nouveaux objets du quotidien comme des clés, des pièces de plomberie, des pièces métalliques dans l'automobile ou l'aéronautique, ou encore de nouvelles piles et batteries !

Le volume recyclé de ces déchets ne cesse d'augmenter. En Cœur du Var, **en 2018**, cela représentait **1,53 tonnes**, contre 1,23 tonnes collectés en 2017.



Infos + :

Pôle Préservation de l'Environnement
au 04 94 39 44 90